



République Française

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

LE 30 JUILLET 2020

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, dûment convoqué le 23 juillet 2020, s'est réuni au siège de la CCPC - 268, route du Suet - 74350 CRUSEILLES, sous la présidence de M. Xavier BRAND, Président

Etaient présents ou représentés :

Commune d'Allonzier la Caille

M. Jean-Pierre CAUQUOZ, Mme Claire MEGARD, Mme Catherine SGRAZZUTTI, Mme Cécilia HORCKMANS *procuration*

Commune d'Andilly

M. Vincent HUMBERT

Commune de Cercier

M. Patrice PRIMAULT

Commune de Cernex

M. Vincent TISSOT, Mme Virginie JACOTTET *procuration*

Commune de Copponex

M. Julian MARTINEZ, Mme Geneviève NIER

Commune de Cruseilles

Mme Sylvie MERMILLOD, M. Cédric DECHOSAL, Mme Valérie PERAY, M. Claude ANTONIELLO, Mme Chrystel BUFFARD *procuration*, M. Jean PALLUD, Mme Sonia EICHLER, M. Daniel BOUCHET, M. Christian BUNZ

Commune de Cuvat

Mme Julie MONTCOUQUIOL, M. Philippe CLERJON

Commune du Sappey

M. Pierre GAL

Commune de Menthonnex en Bornes

M. Guy DEMOLIS, Mme Nathalie HENRI

Commune de Saint-Blaise

Mme Christine MEGEVAND

Commune de Villy le Bouveret

M. Jean-Marc BOUCHET

Commune de Villy le Pelloux

Mme Charlotte BOETTNER

Commune de Vovray en Bornes

M. Xavier BRAND

Quorum : nombre total de délégués en exercice 28 ; présents ou représentés : 28 Absents : 0

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Marc BOUCHET

Date d'affichage : 31 JUIL. 2020

OBJET : DESIGNATION DE DELEGUES AU SYNDICAT MIXTE DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (S.CO.T.)

DESIGNATION DE DELEGUES AU SYNDICAT MIXTE DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (S.CO.T.)

Le Syndicat mixte du SCoT du bassin annécien est chargé de l'élaboration, du suivi et de la mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale.

Ce syndicat rend, entre autre, des avis concernant la compatibilité des Documents d'Urbanisme avec le SCoT.

En vertu des statuts adoptés par le Comité du 27/12/2016, la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles est représentée au Comité syndical du SCoT du bassin Annécien, par **5 DELEGUES TITULAIRES AVEC UN NOMBRE EGAL DE SUPPLEANTS.**

Monsieur le Président invite le Conseil à procéder à la désignation des représentants de la Communauté de Communes au sein du Syndicat Mixte S.CO.T du Bassin Annécien.

**Le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles,
entendu l'exposé du Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- **DESIGNE** comme représentants de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles au Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du bassin annécien les conseillers suivants :

Titulaires	Suppléants
Mme Charlotte BOETTNER	Mme Marie-Jo BRO
Mme Julie MONTCOUQUIOL	Mme Christine MEGEVAND
M. Cédric DECHOSAL	M. Vincent TISSOT
M. Gérard LACROIX	M. Jean-Pierre CAUQUOZ
M. Xavier BRAND	Mme Geneviève NIER

Acte certifié exécutoire le : 31 JUIL. 2020
Le Président
Xavier BRAND

